

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***26065283*****28 AVR. 2026**

Greffe

N° d'entreprise : 0435.729.344

Nom

(en entier) : LA JEUNESSE DE MORTIER

(en abrégé) :

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse complète du siège : TRIX SAINT-PIERRE 1, 4670 Mortier, Belgique

Objet de l'acte : POUVOIRS DE GESTION JOURNALIERE

Il résulte des décisions de l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 13/02/2026, que
L'assemblée a pris acte des démissions suivantes :

François BEBRONNE
Thomas JEUNEHOMME
Clara LANGELLA
Claire MARECHAL

L'assemblée leur a donné décharge de leur gestion.

L'assemblée a pris acte des admissions/nominations suivantes :

Sara ROCCI
Merlin LANGELLA
Eline REYNDERS
Mathieu GILSOUL
Maxim WATAR

Les mandats des administrateurs suivants sont reconduits :

Lucas LERUTH
Juliette ZINNEN
Alice HOGGE

Le conseil d'administration est composé des personnes suivantes, et les administrateurs
exerceront leurs mandats jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2027 :

Mathieu GILSOUL, président
Alice HOGGE, présidente
Lucas LERUTH, vice-président
Juliette ZINNEN, trésorière
Merlin LANGELLA, trésorier
Eline REYNDERS, secrétaire
Sara ROCCI, secrétaire

Bijlagen bij het Belgisch-Staatsblad - 22/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Maxim WATAR, vice-secrétaire

Fait à Mortier, le 23/02/2026

Déposé en même temps, procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23/02/2026

Merlin LANGELLA, administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/05/2026 - Annexes du Moniteur belge